

Introduction

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) considère que les espèces exotiques envahissantes (EEE) représentent une cause majeure de perte de biodiversité dans le monde. Ces espèces dégradent les écosystèmes, perturbent les activités anthropiques et peuvent présenter des risques sanitaires. Par exemple, les développements très denses de plantes des berges comme les renouées (*Reynoutria sp*) ou de plantes amphibies comme les jussies (*Ludwigia sp*) peuvent gêner, selon les situations, la plupart des usages des milieux aquatiques. L'écrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*) modifie profondément le fonctionnement des milieux qu'elle colonise en exerçant une forte prédation sur la végétation aquatiques et la benthofaune. Les accumulations de moules zébrées (*Dreissena polymorpha*) peuvent obstruer les installations anthropiques et notamment les circuits de refroidissement des centrales de production électrique. Enfin, d'autres espèces peuvent propager des maladies. C'est par exemple le cas du rat musqué (*Ondatra zibethicus*) pouvant contaminer les eaux via des bactéries leptospires, présentes dans ses urines, et qui provoquent, chez l'Homme, la leptospirose, maladie très dangereuse, parfois mortelle.

Depuis quelques décennies, la croissance permanente des impacts de ces espèces ont amené les gestionnaires des milieux naturels à réagir de plus en plus pour tenter de réguler leurs développements et une conscience collective sur cette problématique est en train d'émerger. Les connaissances acquises montrent qu'il est difficile d'éradiquer une espèce une fois sa prolifération commencée et que seule la rapidité des interventions dès la découverte d'une nouvelle espèce peut laisser espérer cette éradication. C'est pourquoi il est essentiel de mettre à disposition de tous les acteurs de la sphère « environnement », y compris du grand public, des outils améliorant la prise de conscience sur ces espèces, permettant les plus possible de les identifier afin de contribuer à leur gestion optimale.

GT-IBMA : Le groupe de travail «invasions biologiques en milieux aquatiques », créé en 2009, est coordonné conjointement par le Comité français de l'UICN et l'ONEMA depuis 2014. Ses objectifs sont d'apporter un appui à tous les acteurs concernés par la thématique des espèces exotiques envahissantes en synthétisant et rendant accessibles les connaissances acquises sur les modes de gestion de ces espèces et en développant des outils d'aide à la gestion. Pour mener à bien ses activités, il mobilise un réseau d'une cinquantaine de membres issus de différentes parties prenantes (gestionnaires d'espaces, services des collectivités territoriales et de l'Etat, établissements publics, chercheurs...).

Espèces Exotiques Envahissantes (également appelées « espèces invasives ») : Espèces, ou taxon inférieur (inclus toutes les parties, gamètes, graines, œufs ou propagules de la dite espèce pouvant survivre ultérieurement et se reproduire), introduits du fait de l'influence de l'homme, dans des zones hors de son aire de répartition naturelle (passée ou présente) et de son aire de dispersion potentielle et qui menace la diversité biologique indigène ou qui a d'autres conséquences imprévues (économiques ou sanitaires par exemple).

C'est dans cet esprit que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) en partenariat avec le Groupe de Travail sur les Invasions Biologiques en Milieux Aquatiques (GT IBMA) a réalisé un recueil de fiches d'identifications d'Espèces Exotiques Envahissantes présentes principalement dans les milieux aquatiques. En permettant à ses utilisateurs d'identifier plus facilement ces différentes espèces, ce recueil permettra d'améliorer les connaissances sur la répartition de celles déjà largement présentes en France métropolitaine et de détecter précocement d'autres espèces actuellement en phase de colonisation.

Ce recueil décrit 83 espèces, 46 animales et 33 végétales. Certaines de ces espèces sont des EEE avérées (telles que les jussies), d'autres le sont potentiellement (comme l'anodonte chinoise *Sinanodonta woodiana*) et d'autres encore viennent juste de passer la frontière du territoire métropolitain (gobie fluviatile *Neogobius fluviatilis*). Toutes les fiches sont illustrées ce qui facilite l'utilisation des critères d'identification des espèces. Elles ont été validées par un spécialiste du taxon considéré.

Crédits photo : Les photos présentes dans les fiches d'identification ne sont, pour la plupart, pas libres de droit. Les auteurs ont donné leur accord pour une utilisation, non commerciale, au sein des présentes fiches uniquement. Merci de ne pas réutiliser ces photos sans avoir obtenu, préalablement, une autorisation des auteurs.

Chelicorophium curvispinum

(G.O. Sars, 1895)

Critères de détermination

Famille des Corophiidés.

Mensurations : jusqu'à 10 mm de long.



Confusions possibles

Chelicorophium robustum:
Dent distale des antennes 2 plus longue et orientée vers le bas.

Chelicorophium sowinskyi:
absence de dent distale sur le dernier segment du pédoncule de l'antenne 2.
N.B. : Les différences entre ces deux taxons sont assez difficiles à voir.

Tête : petit rostre triangulaire. La 2ème paire d'antenne est hyper développée et lui sert à ramener les particules alimentaires vers la bouche. Dent distale des antennes 2 courte et orientée vers l'avant. Chez les femelles, les antennes 1 sont plus petites et moins soyeuses, de même les antennes 2 sont plus petites et moins robustes.

Corps : de couleur jaunâtre, il est aplati dorsoventralement. Les gnathopodes sont peu marqués, les segments de l'uropode ne sont pas fusionnés. Les marges extérieures des uropodes 1 ont 8 à 10 dents et 1 à 2 soies et les marges intérieures ont 4 à 6 épines. Les uropodes 2 ont une marge extérieure distale avec 3 à 5 longues soies, l'angle intérieur distal a 2 ou 3 dents

Chelicorophium robustum:
nombre de dents sur l'uropode 2 plus important (6)

Biologie & Ecologie

Reproduction : il y a 2 à 3 générations par an et la reproduction est corrélée à la température de l'eau. Les oeufs sont incubés dans une poche incubatrice. Les femelles composent généralement 60 à 80% des populations.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Habitat : préfère les zones d'eau saumâtre mais tolère les eaux douces et marines ainsi que la pollution. On retrouve cette espèce dans la partie aval des cours d'eau et dans les voies navigables. L'animal se construit un tube fixé au substrat (bois, roches, végétation immergée, coquilles de bivalves), voir sur le sable ou la vase en produisant un fil de soie sur lequel se collent des particules sableuses et limoneuses.

Origine & Apparition

Originnaire des grandes rivières se jetant dans la mer Noire et la mer Caspienne (bassin Ponto-Caspien). Sa colonisation a été facilitée par l'intensification du trafic fluvial et la canalisation des principaux cours d'eau. Arrivée en Europe de l'ouest à la fin des années 1980 et en France en 1993 à partir de la Moselle et du Rhin.

Coordination : Florent LAMAND

Maquette : Gwendoline LACQUEMENT

Rédaction : Gwendoline LACQUEMENT

Contribution : Christophe PISCART, Jean-Nicolas BEISEL

Validation : Jean-Nicolas BEISEL

Sources

BOUQUEREL J. : *Les canaux : des milieux privilégiés pour les macroinvertébrés invasifs. Étude de la région Nord-Pas-de Calais*; 2008 ; 83p.

<http://www.invabio.fr> (consultation : Juin 2012)

<http://doris.ffessm.fr> (consultation : Juin 2012)

<http://www.biodiversitylibrary.org> (consultation : Juin 2012)